

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AMÉLIORER LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE POUR TOUS

L'amélioration des conditions d'apprentissage pour tous signifie de reconnaître les besoins uniques des apprenantes et des apprenants et d'y répondre. Nous percevons des conditions d'apprentissage comme des conditions de l'égalité, créant ainsi un Ontario amélioré. Lorsque les élèves se sentent en sécurité et se voient représentés dans les écoles, ils réussissent.

Ressources appropriées pour l'apprentissage en présentiel

- Les élèves apprennent le mieux lorsque les soutiens appropriés sont en place; une enseignante ou un enseignant à l'avant de la classe et les travailleuses et travailleurs en éducation disponibles pour offrir un soutien.
- Supprimer l'exigence des deux cours en ligne pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, qui sert d'obstacle à l'apprentissage imposé par un accès limité à la technologie.
- Ouvrir et élargir les occasions pertinentes à la communauté.

Des effectifs de classe réduits

- Réduire les effectifs de classe afin que les écoles plus petites et rurales puissent demeurer ouvertes et assurer des occasions d'apprentissage plus équitables.
- S'assurer que tous les élèves ont accès à une vaste gamme d'occasions relativement aux programmes offerts en présentiel, qui les mènera à leur parcours postsecondaire.
- Permettre aux travailleuses et travailleurs en éducation et au personnel enseignant de porter une étroite attention aux besoins des élèves et offrir une plus grande attention individuelle.

Des soutiens à l'intention des élèves

- Un accès égal et immédiat aux services scolaires internes, y compris un accès continu et opportun à des services de santé mentale, d'orthophonie et de psychologie.
- Des soutiens individuels disponibles uniformément aux élèves qui en ont besoin.
- Des connexions avec les partenaires communautaires dans le cadre d'une approche d'équipe complète.

Des programmes et une dotation sensibles à la culture

- L'élimination des agents de liaison dans les écoles ou autres programmes semblables qui ciblent les élèves d'origine racialisée, noire et autochtone.
- La mise en place de pratiques de prévention de la violence et de réforme dans le but d'élaborer des cultures scolaires positives.
- L'embauche et la formation des professionnelles, des professionnels, des travailleuses et des travailleurs qui représentent les communautés scolaires locales.
- L'élaboration d'un curriculum et d'une formation à l'intention des travailleuses et des travailleurs en éducation et du personnel enseignant qui favorisent la croissance professionnelle et aborde les inégalités systémiques.